Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 005-250500600-20250325-2025_12-DE

DELIBERATION

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 25 mars 2025
Délibération n° : 2025_12
Date de convocation : 19 mars 2025

Création d'autorisations d'engagement et ouverture de crédits de paiement
Fonctionnement 2025

Par la suite d'une convocation en date du 19 mars 2025, les membres composant le Comité syndical du Parc naturel du Queyras se sont assemblés à la Maison du Parc, à Arvieux, le 25 mars 2025 à 17 heures, sous la présidence de Christian BLANC, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28), aux statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras et au règlement intérieur des élus du Parc.

Secrétaire de séance : Valérie GARCIN EYMEOUD

Instance	Représentants	Nb de suffrages	Excusés	Pouvoirs reçus	Suffrages exprimés
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chantal EYMEOUD	6		De Agnès ROSSI	12
	Agnès ROSSI	6			0
Département des Hautes-Alpes	Valérie GARCIN-EYMEOUD	3			3
	Marcel CANNAT	3			0
Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras	Dominique MOULIN	1			1
	Charles LACROIX	1			1
Abriès-Ristolas	Nicolas CRUNCHANT	1			1
	Marie-Hélène FAROUZE	1			1
Aiguilles	Françoise PAQUET	1			0
		0			0
Arvieux	Christian BLANC	1		De Françoise PAQUET	2
	Annie COLOMBIER	1			1
Ceillac	Jeanne FAVIER GARGEMEL	1		De Amélie FOURNIER	2
	Amélie FOURNIER	1			0
Château-Ville-Vieille	Jean-Louis PONCET	1			0
	Nicole TERRASSE	1		De Jean-Louis PONCET	2
Eygliers	Jacques ROUX	1			0
Guillestre	Lucie FEUTRIER	1			1
Molines-en-Queyras	Gilbert BONNIN	1			1
	Carole ARMANET	1			0
Saint-Véran	Mathieu ANTOINE	1			1
	Sébastien PINZETTA	1			0
Vars	Eric COLLOMBON	1			0
	22	**36**	**10**	**4**	**29**

Nombre de membres en exercice	22	Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de membres présents	13	Pour	29
Nombre de membres représentés	4	Contre	0
Nombre de suffrages	36	Abstentions	0

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 005-250500600-20250325-2025_12-DE

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2311-3 et R 2311-9 ;
- Les statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras en vigueur ;
- La délibération 2023-69 du Comité syndical du 14 novembre 2023 approuvant le règlement financier préalable à la mise en place de la nomenclature comptable M57 ;
- La délibération 2023-70 du Comité syndical du 14 novembre 2023 instituant la nomenclature comptable M57 ;

Considérant :

- La possibilité offerte par la nomenclature comptable M57 de créer des autorisations d'engagement et d'ouverture de crédits en fonctionnement, afin d'étaler des dépenses liées à des programmes se déroulant sur plusieurs années.
- La nécessité de mettre en œuvre cette disposition pour les programmes en fonctionnement, dont les dépenses s'étalent sur plusieurs années.

Le Comité syndical, réuni le 25 mars 2025, après en avoir délibéré et voté décide :

- De créer et d'approuver les dénominations des autorisations d'engagement suivantes :

Programmes	**Validations**	**Années de mise en œuvre**
Dispositif d'Observation du Patrimoine Ecologique DOPE	Délibération n°2023-44 du CS du 20 juin 2023	2025-2026
LIFE Biosphère adapt	Délibération n°2024-61 du CS du 17 septembre 2024	2025-2029
PITER + Attractive	Délibération n°2024-57 du CS du 17 septembre 2024	2025-2027
Programme Adaptation et Suivi des Trames Ecologiques face aux Changement Climatique PASTECC	Délibération n°2024-74 du CS du 26 novembre 2024	2025 - 2027

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 005-250500600-20250325-2025_12-DE

- D'ajuster la programmation des crédits de paiement et la durée des opérations ;
- D'engager les crédits de paiement selon le prévisionnel suivant :

	Credit de Paiement					
	En € TTC*	**2025**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**
DOPE	33 060	16 530	16 530			
LIFE Biosphère adapt	97 400	29 800	16 900	16 900	16 900	16 900
PITER + Attractive	99 500	8 500	29 250	29 250		
PASTECC	174 485	33 858,50	70 313,25	70 313,25		

'* Hors salariat

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président
Christian BLANC

SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS